



Présentation de L'Hospitalité de Notre-Dame de Lourdes du Diocèse de Versailles

Créée en 1929, elle est affiliée à l'Archiconfrérie de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes depuis le 8 janvier 1930. C'est une association conforme au droit canonique promulgué le 25 janvier 1983 par Sa Sainteté JEAN-PAUL II.

Elle a pour mission de fournir une assistance caritative aux personnes malades et handicapées spécialement au cours du pèlerinage diocésain à Lourdes.

Les hospitaliers assurent leur mission en conformité avec l'enseignement de l'Eglise Catholique et en communion avec l'Evêque de Versailles.

C'est également notre évêque qui nomme le Directeur diocésain des pèlerinages et l'Aumônier de l'Hospitalité. L'Hospitalité l'informe du choix de son médecin responsable, de son président et des deux vice-présidents.

Les membres de l'Hospitalité se regroupent en :

- **Aumôniers** : Prêtres, Diacres, Aumôniers,
- **Un ensemble de bénévoles** pour les tâches suivantes :
 - ✓ *Services médicaux* : Médecins, Pharmaciens, Infirmières,
 - ✓ *Services généraux* : Petite cuisine, Matériel, Petit linge,
 - ✓ *Salle à manger* : Service des repas aux malades,
 - ✓ *Service en chambres* : Lever, toilette et habillage des malades,
 - ✓ *Equipes extérieures* : Brancardage et conduite des malades aux cérémonies.

460 hospitaliers ont accompagné **200** malades à Lourdes lors du pèlerinage de 2007.

Pour le pèlerinage 2008, il est prévu d'emmener **200** malades.

Les malades sont hébergés à l'Accueil Notre-Dame, hôpital situé dans les Sanctuaires face à la grotte. Ce centre d'hébergement de plus de 900 lits, est adapté aux besoins spécifiques des pèlerins malades et handicapés. Il offre toutes les possibilités d'administrer les soins dans les meilleures conditions, avec le confort d'un établissement moderne où tout a été organisé pour favoriser les rencontres fraternelles.

Le thème pastoral proposé pour 2008 est : « **L'Eglise en mission, nourrie par l'Eucharistie** ». Durant le pèlerinage, ce thème sera développé en 4 étapes, « Ste Bernadette », « L'Eucharistie », « Le Pardon », « L'Onction des malades ».

Chaque jour, pèlerins malades et hospitaliers participent aux cérémonies prévues dans le cadre du pèlerinage diocésain : messe à la grotte des apparitions, messe internationale, procession eucharistique, procession mariale, onction des malades, célébration de la réconciliation, chemin de croix..., temps forts et riches de rencontres, de prière et de conversion.

Le départ de Versailles est prévu le samedi 19 avril 2008 et le retour le jeudi 24 avril 2008. Ils ont lieu à la gare *de Versailles-Matelots* et les voyages se font en TGV pour le plus grand bien-être des pèlerins malades et handicapés

Les frais de voyage et l'hébergement sont à la charge de chaque pèlerin.